GUIDE DE PALANQUEE – NIVEAU 4

Session de septembre 2022 à Niolon

CADRE REGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITE

Durée 45 minutes – coefficient 2

QUESTION 1 : Encadrement GP N4 (2 points)

Quels sont les différents niveaux de plongeurs adultes que vous êtes susceptibles d'encadrer et le nombre de plongeur maximum par palanquée ?

QUESTION 2 : Code du sport (3 points)

Répondez par vrai ou faux aux questions suivantes (précisez votre réponse avec le N° de la question)

1) En l'absence de DP et autorisation du président de club ; les PA60 peuvent plonger en autonomie jusqu'à 60 m ?
2) Il faut etre minimum GP N4 pour etre DP en exploration dans le cadre d'une sortie club ?
3) Un E2 est un niveau 2 ou niveau 3 + initiateur club ?
4) Un GP N4 peut valider les plongées qu'il a encadrées ?
5) Avec 2 enfants de 11 ans, en période estivale (eau chaude), un GP N4 peut les faire plonger 2 fois par jour ?
6) Un GP N4 peut plonger en autonomie avec 2 niveau 2 à 40 m ?

QUESTION 3 : La FFESSM les assurances (2 points)

La licence, par ces assurances, couvre-t-elle la responsabilité civile et la responsabilité pénale ? Justifiez vos réponses.

QUESTION 4 : La FFESSM le CACI (2 points)

Dans quels cas une personne licenciée doit-elle obligatoirement avoir un CACI ?
Précisez sa durée de validité ?

QUESTION 5 : La FFESSM les commissions (4 points)

Citez 8 commissions liées aux activités de la FFESSM ?

QUESTION 6 : responsabilité (1 points)

Quelle précaution un club doit-il prendre pour prêter des blocs de plongée à ses membres lors de sortie privée ?

QUESTION 7 : la plongée enfant (4 points)

Quel est l'encadrement minimum en exploration en milieu naturel pour les enfants, les effectifs maximaux des palanquées ainsi que les espaces d'évolutions possibles ?

QUESTION 8 : Evolution du GP N4 (2 points)

Quelles sont les possibilités d'évolution après avoir obtenu le GP N4 ?

REFERENTIEL DE CORRECTION

QUESTION 1 : Code du sport (2 points)

Quels sont les différents niveaux de plongeurs adultes que vous êtes susceptibles d'encadrer et le nombre de plongeur maximum par palanquée ? (0,5 par réponse)

- Baptême : 1 par 1 uniquement en milieu artificiel de moins de 6 m et avec accord du DP
- PE12 : 4 débutants dans l'espace 0-12 m
- PE20 : 4 N1 dans l'expace 0-20m
- PE40 : 4 N2 dans l'expace 0-40m

QUESTION 2 : Code du sport (3 points) (0,5 point par réponse)

Répondez par vrai ou faux aux questions suivantes (précisez votre réponse avec le N° de la question)

1) En l'absence de DP et autorisation du président de club ; les PA60 peuvent plonger en autonomie jusqu'à 60 m ? faux
2) Il faut etre minimum GP N4 pour etre DP en exploration dans le cadre d'une sortie club ? faux
3) Un E2 est un niveau 2 ou niveau 3 + initiateur club ? faux
4) Un GP N4 peut valider les plongées qu'il a encadrées ? vrai
5) Avec 2 enfants de 11 ans, en période estivale (eau chaude), un GP N4 peut les faire plonger 2 fois par jour ? faux
6) Un GP N4 peut plonger en autonomie avec 2 niveau 2 à 40 m ? faux

QUESTION 3 : La FFESSM les assurances (2 points)

La licence, par ces assurances, couvre-t-elle

La responsabilité civile : oui avec la possession de la licence cela couvre en responsabilité civile pour tous les dommages sur autrui

et la responsabilité pénale : non

QUESTION 4 : La FFESSM le CACI (2 points)

Dans quels cas une personne licenciée doit-elle obligatoirement avoir un CACI ?

Pour l'obtention de sa 1ère licence puis tous les ans

Précisez sa durée de validité ?

Validité 1 an

QUESTION 5 : La FFESSM les commissions (4 points)

Citez 8 commissions liées aux activités de la FFESSM ?

Apnée, archéologie subaquatique, photo vidéo sous marine, environement et biologie, hockey subaquatique, juridique, médicale et prévention, nage avec palmes, nage en eau vive, orientaion subaquatique, peche sous marine, plongée souterraine, plongée sportive en piscine, technique, tir sur cible

QUESTION 6 : responsabilité (1 points)

Quelle précaution un club doit-il prendre pour prêter des blocs de plongée à ses membres lors de sortie privée ?

Prêt uniquement aux autonomes niveau 3 et plus avec matériel en bon état et à jour de visite TIV et requalification.

QUESTION 7 : la plongée enfant (4 points)

Quel est l'encadrement minimum en exploration en milieu naturel pour les enfants, les effectifs maximaux des palanquées ainsi que les espaces d'évolutions possibles ?

· Niveau Bronze : encadrement E1 : 2 bronze, 0-6m	1 point
• Niveau Argent : encadrement E1 ou GP : 2 argent, 0-6m	1 point
• Niveau Or : encadrement GP, 2 or,	1 point
0-12m pour 10-12 ans	0,5 points
0-20m pour 12-14 ans	0,5 points

QUESTION 8 : Evolution du GP N4 (2 points)

Quelles sont les possibilités d'évolution après avoir obtenu le GP N4 ?

- Initiateur Club
- Monitorat fédéral 1er degré
- DP N5